Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 056-215600719-20260521-2026_027-DE

**DEPARTEMENT DU MORBIHAN**
**ARRONDISSEMENT DE PONTIVY**
**CANTON DE MOREAC**

Guéhenno
Commune du patrimoine rural de Bretagne

## [2026-027] PROGRAMME VOIRIE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix heures trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-11 du Code général des collectivités territoriales.

Date de convocation du Conseil municipal : le 15 mai 2026.

**Présents** : Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD, Virginie CAILLOT, Brigitte ÉTHORÉ, Erwann GRANDIN, Christiane JOUBIOUX, Konstantina KYRIAKI, Denise LE MER, Michel LE MERCIER, Isabelle MARTIN.
**Excusés :** Yannick GUEGAN (donne pouvoir à Erwann GRANDIN), Anthony LE CORFF (donne pouvoir à Konstantina KYRIAKI), Olivier PARCOLLET (donne pouvoir à Michel LE MERCIER), Julien KERVEADOU et Pauline GUILLON.
**Absent** : Jean-Philippe GUEGUEN.

| Effectif | Présents | Quorum | Pouvoir | Votants |
|---|---|---|---|---|
| 15 | 9 | 8 | 3 | 12 |

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

**Secrétaire de séance :** Erwann GRANDIN.

---

Vu l'avis de la commission voirie du 23 avril 2026,

Vu le chiffrage du programme voirie établi par Centre Morbihan Communauté,

Monsieur Michel LE MERCIER explique que lors du précédent mandat, un premier relevé a été effectué. La nouvelle commission voirie s'est réunie afin de faire un second relevé qui a été envoyé à Centre Morbihan Communauté pour effectuer un chiffrage.

Considérant que la commission voirie propose de valider la réfection des routes suivantes :

- Le Mène pour 374 m
- Kerchevet pour 240 m
- La Ville Moisan pour 285 m
- Le Grazy pour 216 m
- Le Colledo 130 m
- Patte d'oie du Quénelec
- Curage de fossé à Bramboux et Talhouet.

Dont le total HT est estimé à 67 411.26€ avec une révision estimée 15% soit 77 522.95€ HT.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 056-215600719-20260521-2026_027-DE

Monsieur Michel LE MERCIER ajoute concernant La Ville Moisan que la route a déjà été faite il y a environ 5 ans mais en bicouche, cela n'a pas tenu. Cette fois-ci les matériaux utilisés seront plus durables mais il faudrait que les riverains fassent un effort sur l'utilisation de cette route pour éviter une dégradation prématurée. Madame le Maire propose de rédiger un courrier aux riverains pour leur expliquer que la route sera refaite mais que l'usage devra être raisonné et qu'ils devront faire attention.

Il reste à estimer des travaux de curage au Kerbon suite aux travaux sur le réseau d'eau potable menés par Eau du Morbihan. Ces travaux sont estimés à moins de 500€ HT.

Après délibération, le conseil municipal à 10 voix pour et 1 abstention, valide le programme voirie susmentionné.

| | |
|---|---|
| Pour | **10** |
| Contre | **/** |
| Abstention | **1** |
| Non votant | **/** |

*Abstention : Christiane Joubioux*

Le Maire de Guéhenno,
Mme Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD

Commune de Guéhenno
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le secrétaire de séance,
M Erwann GRANDIN